



SOO 2008 - 41ème Réunion

Le Havre, 12 - 13 - 14 juin 2008



Bulletin de réservation d'hébergement

A retourner impérativement avant le 30 avril 2008

par courrier à l'attention de Cécile Delaunay - Office de Tourisme - 186 bd Clemenceau - BP 649 76059 LE HAVRE cedex, accompagné d'un chèque d'acompte à l'ordre du Trésor Public

Nom : Prénom :
 Fonction : Organisme :
 Adresse :
 Code Postal : Ville : Pays :
 Tél :/...../...../...../...../ Mobile :/...../...../...../...../
 Fax :/...../...../...../...../ e-mail :@.....

► **Votre arrivée au Havre**

Date d'arrivée à l'hôtel :/...../2008 Heure approximative d'arrivée à l'hôtel :h.....
 Date de départ de l'hôtel :/...../2008 Soit nuits
 Moyen de transport voiture train avion

► **Votre hébergement** Hôtel **** (PASINO)/Hôtel *** (MERCURE - NOVOTEL) /Hôtel ** (KIRIAD - BALLADINS etc...)

Les tarifs sont calculés par chambre et par nuit, petit déjeuner inclus (hors taxe de séjour). Il s'agit d'une fourchette de prix par catégorie d'hôtel. Merci de cocher la case correspondant à votre choix

	Chambre 1 personne	Chambre double 1 grand lit 2 personnes	Chambre twin 2 lits d'1 personne	Arrhes à régler à l'Office de Tourisme
Hôtel ****	<input type="checkbox"/> 125,00 €	<input type="checkbox"/> 140,00 €	<input type="checkbox"/> 140,00 €	120,00 €
Hôtel ***	<input type="checkbox"/> 133,50 à 163,50 €	<input type="checkbox"/> 147,00 à 187,00 €	<input type="checkbox"/> 147,00 à 187,00 €	130,00 €
Hôtel **	<input type="checkbox"/> 52,00 à 61,00 €	<input type="checkbox"/> 58,00 à 76,00 €	<input type="checkbox"/> 58,00 à 76,00 €	50,00 €

► **Votre règlement**

**Je joins mon règlement correspondant au montant des arrhes
 + 10 € frais de dossier
 Chèque en euros à l'ordre de TRESOR PUBLIC**

LE SOLDE DE L'HEBERGEMENT ET LA TAXE DE SEJOUR
SERONT À REGLER DIRECTEMENT À VOTRE HOTEL EN FIN DE SEJOUR.

MONTANT DES ARRHES €
FRAIS DE DOSSIER	+ 10,00 €
TOTAL ACOMPTE €
TOTAL A PAYER €

Conditions de réservation : pour que la réservation soit effective, le présent bulletin doit être dûment complété et retourné à l'office de Tourisme, accompagné du chèque d'acompte (arrhes + frais de dossier) à l'ordre du Trésor Public. Les arrhes garantissent la réservation de la chambre et sont déduits de la facture finale qui sera à régler directement à l'hôtelier lors de votre départ. Les réservations se font par ordre d'arrivée des bulletins, et ne pourront être satisfaites que dans la mesure des disponibilités. Les demandes seront recevables jusqu'au 30 avril 2008; au-delà de cette date, l'Office de Tourisme du Havre ne garantit pas la disponibilité. Une confirmation individuelle de la réservation (avec accusé réception de l'acompte) indiquant les coordonnées de l'hôtel ainsi qu'un plan de situation sera envoyée par courrier à l'adresse indiquée sur le présent bulletin. L'attribution des chambres est définitive et non modifiable. Passé le délai d'un mois avant la date de la manifestation, nous ne garantirons les demandes d'hébergement que dans la mesure de nos disponibilités. **Conditions d'annulation :** seules les annulations signifiées par écrit (courrier ou par fax) à l'Office de Tourisme du Havre au plus tard 30 jours avant la date d'occupation de la chambre autoriseront le remboursement des sommes perçues (déduction faite des frais de dossier).

«J'accepte les conditions de réservation et d'annulation».

Date :

Signature :